

AVIS DE CONCOURS SUR TITRE POUR L'ACCES AU CORPS DES INFIRMIERS EN SOINS GENERAUX ET SPECIALISES DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

- Vu la Loi 83-634 du 13 Juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la Loi 86-33 du 09 Janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Hospitalière,
- Vu le Décret n° 2010-1139 du 29 septembre 2010 modifié portant statut particulier du corps des Infirmiers en Soins Généraux et Spécialisés de la Fonction Publique Hospitalière,
- Vu les articles L 4311-3 à L 4311-5 du Code de la Santé Publique,

Un concours sur titre est ouvert au Centre Hospitalier Saint-Louis d'AX-LES-THERMES en vue de pourvoir 3 postes d'infirmiers en soins généraux et spécialisés (ISGS) de 1^{er} grade de la Fonction Publique Hospitalière

Les candidats titulaires :

- d'un titre de formation mentionné aux articles L 4311-3 et L 4311-5 du Code de la Santé Publique
- d'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier délivrée en application de l'article L 4311-4 du même Code

adresseront **pour le 31 août 2020 au plus tard (cachet de la poste faisant foi) :**

- une lettre de motivation
- une copie certifiée conforme de leurs titres et diplômes
- l'inscription à l'Ordre d'Infirmier
- l'inscription au fichier ADELI
- un Curriculum Vitae exhaustif

à

**Monsieur le Directeur
Centre Hospitalier Saint-Louis
Place du Breilh
09110 AX LES THERMES**

Fait à AX-LES-THERMES, le 26 juin 2020

Le Directeur,

Alexandre BOITIER

